



Refus permis de construire et remblais

Par **microju**, le **07/03/2019** à **08:53**

Bonjour,

Ma mairie a refusé mon permis de construire car la surface de remblais autorisé est dépassé selon elle. En effet, celle-ci compte le vide sanitaire comme du remblais. Je n'y connais pas grand chose mais pour moi du vide ne fait pas parti du remblais.
Son refus est-il justifié?

Merci par avance pour votre réponse.

Par **Bibi_83**, le **07/03/2019** à **10:12**

Bonjour,

L'arrêté de refus doit détailler le ou les articles du règlement du PLU qui ne sont pas respectés et dans quelle proportion. Est-ce le cas ? Avez-vous vérifié dans le PLU ?